



Christine BONNET

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

ASSOCIATION AIR PAYS DE LOIRE

Siège social : 7 allée Pierre de Fermat

CP 70709

44307 NANTES CEDEX 03

Exercice du 01.01.2010 au 31.12.2010

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **l'association Air Pays de Loire** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par l'association, j'ai été conduit à examiner la régularité de la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements décrit dans la note 2-1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

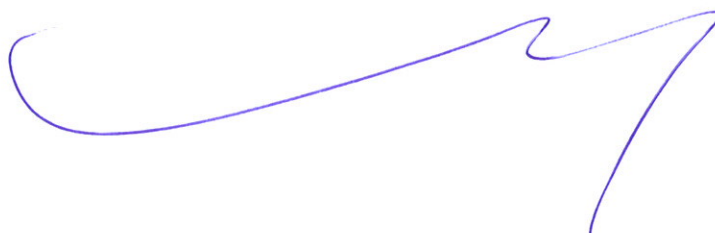
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 21 avril 2011

Christine BONNET

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Rennes



Bilan

Association
Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2009	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				12 176	
	Frais de recherche et développement	186 655	186 656		43 703	
	Concessions, logiciels et droits similaires	567 173	535 468	31 704		
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes	15 000		15 000		
Total	768 828	722 124	46 704	55 880		
Immobilisations corporelles	Terrains				483 363	
	Constructions	974 425	521 490	452 935	764 959	
	Inst. techniques, mat.out.industriels	2 713 259	2 022 914	690 344	190 861	
	Autres immobilisations corporelles	964 327	790 760	173 567	270 667	
	Immobilisations grevées de droits	261 334		261 334		
	Immobilisations corporelles en cours	130 519		130 519		
	Avances et acomptes	25 933		25 933		
Total	5 069 799	3 335 165	1 734 634	1 709 850		
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	457		457	457	
Autres immobilisations financières	9 877		9 877	9 877		
Total	10 335		10 335	10 335		
Total I	5 848 964	4 057 290	1 791 673	1 776 066		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	42 230		42 230	47 016
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Total	42 230		42 230	47 016	
	Avces et acptes versés sur commandes	365		365		
Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	194 463	6 000	188 463	414 394	
	Autres créances	842 642		842 642	782 424	
Total	1 037 106	6 000	1 031 106	1 196 818		
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	801 440		801 440	816 660	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	101 320		101 320	3 963	
Charges constatées d'avance (4)	21 738		21 738	25 488		
Total II	2 004 202	6 000	1 998 202	2 089 947		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	7 853 166	4 063 290	3 789 875	3 866 013		
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan

Air Pays de la Loire

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	459 933	459 933
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	90 194	90 194
	Report à nouveau	129 585	175 071
	Résultat de l'exercice	(19 479)	(45 485)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	1 962 301	2 011 656	
Provisions réglementées	45 734	45 734	
Droits des propriétaires (commodat)	261 334	270 667	
Total	I	2 929 604	3 007 771
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	704	1 327
	Provisions pour charges	52 693	52 693
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	52 137	55 776
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	105 534
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		25 411
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 787	193 687
	Dettes fiscales et sociales	201 487	221 305
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	123 415	
	Autres dettes	18 710	107 586
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	207 336	200 455	
Total	III	754 736	748 446
Écart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	3 789 875	3 866 013
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	754 736	748 446
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		25 411
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements dérivés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

CIV. BONNET
COMPTABILITÉ CADY COMPTES

Compte de résultat

Air Pays de la Loire

Page : 5

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	260 010	348 656
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	260 010	348 656
	Production stockée	15 000	
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	823 641	699 114
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	11 303	29 294
	Cotisations	779 599	784 689
	Autres produits (1)	336 750	349 461
	Total des produits d'exploitation I	2 226 305	2 211 216
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	101 905	113 144
	Autres achats et charges externes (2)	4 786	(11 163)
	Impôts, taxes et versements assimilés	541 336	556 674
	Salaires et traitements	74 724	71 328
	Charges sociales	817 113	807 087
	- sur immobilisations { amortissements provisions	328 262	306 640
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	374 855	417 120
	- pour risques et charges	6 000	2 422
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges			
	Total des charges d'exploitation II	2 248 984	2 263 254
	Résultat d'exploitation (I-II)	(22 678)	(52 038)
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	111	1
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 859	3 945	
	Total des produits financiers V	1 970	3 947
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	1 970	3 947
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	(20 707)	(48 090)
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

Air Pays de la Loire

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 629	11 908
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 629	11 909
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	400	3
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 301
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	400	9 304
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 228	2 604
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	2 229 905	2 227 073
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	2 249 384	2 272 559
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(19 479)	(45 485)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		126 070	74 683
	Bénévolat		
	Prestations en nature	126 070	74 683
	Dons en nature		
Charges		126 070	74 683
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	126 070	74 683
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

(CV BONNET)
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont attestés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), suivant les dispositions du règlement 99-01 du 16 février 1999 dudit comité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Méthodes générales

2.1 Convention de principe¹⁻²

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

¹ Sous réserve des modifications apportées par le PCG 1999 (règlement du CRC du 27 avril 1999) qui classe les principes comptables en quatre catégories :

- image fidèle,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

² Articles 531.1. à 531.1.5. du PCG 99

Rappel sur la méthode retenue en matière de comptabilisation des subventions d'investissements

Ces subventions sont classées dans les Fonds Associatifs avec droit de reprise et font l'objet d'une reprise au compte de résultat à concurrence de la dotation aux amortissements des immobilisations qu'elles financent, sans distinction du caractère renouvelable ou non des immobilisations par l'association.

Il s'agit là d'une décision de gestion afin d'harmoniser les pratiques des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air et ainsi se conformer aux recommandations et directives émanant de la Fédération et du Ministère chargé de l'Environnement.

Ch. BOINNET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.2 Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- des logiciels généraux qui sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans,
- des logiciels spécifiques du système d'exploitation amortis sur 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

Immobilisations en-cours

Il n'y a pas d'immobilisations en cours à la clôture de l'exercice.

2.3 Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Durées d'amortissements

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

- Matériels informatique 3 à 4 ans
- Matériels de mesure 7 ans
- Matériels de transport 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Analyseur 4 à 7 ans
- Equipement station 7 ans

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières consommables sont évalués selon la méthode du premier entré – premier sorti.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Tableau des immobilisations (en €)

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	749 634	19 192		768 826
Immobilisations corporelles	4 438 592	380 603	10 729	4 808 466
Commodat	270 667		9 333	261 334
Immo en cours - avances	0			0
Immobilisations financières	10 336			10 336
Total	5 469 229	399 795	20 062	5 848 962

2.8 Tableau des amortissements (en €)

Rubriques	Amortissem. cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution d'amortissem. de l'exercice	Amortissem. Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	693 756	28 368		722 124
Immobilisations corporelles	2 999 408	346 487	10 729	3 335 166
Total	3 693 164	374 855	10 729	4 057 290

3 Tableau des provisions (en €)

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	45 734			45 734
Provisions pour risques & charges	0			0
Autres provisions pour charges	1 326		622	704
Provision Indemnité Départ en Retraite	52 693			52 693
Stocks				
Provison pour créances douteuses		6 000		6 000
Total	99 753	6 000	622	105 131

L'indemnité de départ en retraite a été déterminée en euros actuels en fonction notamment de :

- la législation sociale,
- l'application de la convention collective,
- l'âge des salariés,
- leur ancienneté dans l'association,
- leur rémunération actuelle (référence dernier mois).

Ce chiffre a été pondéré d'un coefficient pour tenir compte de la probabilité que chaque salarié soit encore présent dans l'association à l'âge théorique de départ en retraite. Le taux d'actualisation retenu est de 4 % selon la source *Agence France Trésor*.

Le montant de 52 693 € intègre les charges sociales.

CV. BONNET
COMPTABILITÉ AUX COMPTES

4 Etat des créances et dettes

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an			Échéances à moins d'1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créance de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2ans au maximum à l'origine				
Avances et acomptes versés	365	365		- à plus de 2 ans à l'origine				
Créances usagers...	188 463	188 463		Emprunts et dettes financières divers (2)				
et comptes rattachés				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 787	203 787		
Autres	842 642	842 642		Dettes fiscales et sociales	201 487	201 487		
Charges constatées d'avance	21 738	21 738		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	123 415	123 415		
				Autres dettes	18 710	18 710		
				Produits constatés d'avance	207 336	207 336		
TOTAL	1 053 208	1 053 208		TOTAL	754 735	754 735		
1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				

a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Virement poste à poste D	Solde à la fin de l'exercice E=A+B-C+D
Fonds associatifs sans droit de reprise	459 933				459 933
Ecart de réévaluation					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Réserves	90 194				90 194
Report à nouveau	175 071			-45 486	129 585
Résultat comptable de l'exercice	-45 486	-19 479		45 486	-19 479
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	2 011 657	300 906	350 261		1 962 302
Provisions règlementées	45 734				45 734
Droits des propriétaires (commodat)	270 667		9 333		261 334
TOTAL	3 007 770	281 427	359 594		2 929 604

6 Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

<p>Origines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit comptable - Report à nouveau antérieur - Prélèvement, le cas échéant, sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif. 		X
<p>Affectations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Report à nouveau - Réserves (dont celle pour le projet associatif) - Fonds associatif sans droit de reprise 	X	

7 Subventions à recevoir

Subventions de fonctionnement : 352 684 €.

Subventions d'investissement : 480 844 €.

8 Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

9 Produits constatés d'avance

Ils sont liés à l'exploitation.

CH. BONNIET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

10 Détail des dettes fiscales et sociales

Dont :

a) Organismes sociaux

- URSSAF	38 704
- ASSEDIC	6 063
- Caisse de retraite	13 383
- Caisse de prévoyance	
- Mutuelle	

TOTAL 58 150

b) Taxes dues sur les rémunérations

Impôts et taxe sur les salaires	11 185
---------------------------------	--------

TOTAL 11 185

c) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés à payer	25 750
Provision charges sociales sur dettes congés à payer	13 107

TOTAL 38 857

d) Dettes concernant les primes à payer

Primes à payer	29 058
Charges sociales sur primes à payer	14 796

TOTAL 43 854

Ch. BONNICI
COMMISSAIRE AUX COMPTES

11 Information concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mises à disposition etc.)

Conformément aux préconisations du plan comptable, il a été décidé au titre de 2000 de comptabiliser les mises à disposition à titre gracieux dans les comptes 8.

11.1 Au titre de l'équipement

DRIRE

	BRUT	NET amortissements
Matériel et logiciels informatiques	78 969 €	0
	78 969 €	0

11.2 Au titre de fonctionnement

Membres

Alimentation en courant des stations	2 900 €
Locaux et charges locatives des stations	40 170 €

ADEME

Sous-traitance technique MERA	83 000 €
-------------------------------	----------

126 070 €

12 Informations complémentaires

Commodat

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Angers pour accueillir le laboratoire d'étalonnage.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 140 K€ amortis sur 20 ans.

La DRIRE a autorisé l'association à occuper des locaux à Nantes pour accueillir les services administratifs.

Le montant des travaux engagés par la DRIRE pour le compte d'Air Pays de la Loire est de 210 K€ amortis sur 90 ans.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF sont évalués à 1 775 heures au 31 décembre 2010.